

MINISTERE DE L'AGRICULTURE  
=====

DIRECTION NATIONALE  
DE L'AGRICULTURE

REPUBLIQUE DU MALI  
UN PEUPLE – UN BUT – UNE FOI  
=====

**STAGE AU JAPON J1604069 SUR « PROMOTION DU DEVELOPPEMENT  
DU RIZ EN AFRIQUE DANS LES PAYS DE L'AFRIQUE SUB-SAHARIENNE »**

## **RAPPORT DE COMMENCEMENT**

**Présenté par :**

Demba DIALLO, DNA

Mohamed DICKO, IER

Bamako, le 24 août 2016

## **Rapport de commencement du stage au Japon J1604069 sur « promotion du développement du riz en Afrique dans les pays de l'Afrique Sub-saharienne »**

### **Introduction**

Le Mali, est un pays enclavé avec une superficie de 1. 241 000 Km<sup>2</sup> partage 7200 Km de frontière et une population de **14, 517** millions d'habitants (RGPH, 2009). Avec un taux de croissance de **3,6 %**, elle est actuellement estimée à **17 949 017 habitants** en 2015 dont **80 %** vivent en milieu rural et une légère prédominance des femmes (**51%**). La population est essentiellement jeune.

La base de l'économie est essentiellement rurale, axée sur la production Agricole (coton, céréales ; élevage, pêche, forêts, etc.). La contribution du secteur Agricole au PIB demeure toujours élevée, avec 39% en moyenne sur la période 2006-2010 (INSAT mars 2012).

Les céréales sèches ont contribué en moyenne pour 43 % dans le PIB du secteur primaire sur la période 2006-2010. La contribution des autres productions sont notamment dans l'ordre, l'élevage 23% avec 319 milliards, puis le riz et le coton pour respectivement 13 % et 3 %.

L'analyse du secteur Agricole montre qu'au Mali, les potentialités et atouts du secteur Agricole sont énormes environ 43,7 millions d'hectares de terres sont utilisables pour l'agriculture et l'élevage. Sur l'ensemble des terres cultivables, seuls 5,2 millions d'ha (11,9 %) sont cultivées annuellement dont moins de 300 000 ha bénéficient d'autres sources d'eau que la pluie, avec 120 000 ha irrigués en maîtrise totale de l'eau.

Les superficies de pâturages sont estimées à plus de 30 millions d'hectares sur lesquels seulement environ le 1/3 est exploité à cause surtout de l'insuffisance de l'accès à l'eau et les pertes diverses notamment le piétinement ; par les feux de brousse et les effets de l'érosion des parcours.

### **I. Informations générales**

Au Mali le riz contribue à lui seul pour environ 5 % du PIB du pays (Source : INSAT 2015). Sa part dans la valeur ajoutée nationale augmente avec l'intensification des flux commerciaux vers les zones urbaines. Par rapport aux filières viande et coton, dont le développement dépend des exportations, la filière riz a l'avantage de disposer d'un marché national en pleine expansion. (Source : CSCR 2012-2017).

Malgré l'augmentation croissante de la production, celle-ci n'aligne pas la croissance démographique (3,6%/an) qui par conséquent a occasionné une importation annuelle de riz de l'ordre d'une moyenne de 184 000 tonnes entre la période 2006-2012 (Source : INSTAT, bulletin du commerce extérieur de 2006, 2007, 2008 et 2009 et FAOSTAT pour 2010 et 2013). De 2007 à 2012, la moyenne annuelle des exportations de riz local est

estimée à 2 380 tonnes (Source: INSTAT, bulletins du commerce extérieur de 2007 à 2012).

L'augmentation de la consommation de riz s'est faite de manière spectaculaire. La consommation moyenne annuelle par habitant au Mali est de 74 kg/an/hbt (source : CPS/SDR, 2015)

Ainsi, en termes de sécurité alimentaire le Mali travaille à la constitution de stocks nationaux de sécurité alimentaire dont le Stock national d'Intervention (SNI) intervient le riz pour une capacité de stockage de 25000 tonnes/an.

## II. Référence politique

Le référentiel de politique agricole est constitué de :

- Loi d'Orientation Agricole (LOA),
- Politique de Développement Agricole (PDA),
- Plan National d'Investissement dans le Secteur Agricole (PNISA),
- Stratégie Nationale de Développement de la Riziculture (SNDR)
- Stratégie Nationale de Développement des Semences de Riz (SNDSR),
- Stratégie Nationale de Développement de la Mécanisation Agricole (en cours de réflexion)

## III. Bassins de production, Potentialités et contraintes

### a) Bassins de production

Les offices : Office du Niger, Office Riz Ségou, Office Riz Mopti, Office périmètre Irrigué de Baguinéda, Office Développement Rural de Sélingué, Agence de Développement Rural de la Vallée du Sénégal.

Les zones DRA : Toutes les DRA excepté Kidal.

### b) Potentialités

Le Mali dispose d'importantes potentialités rizicoles. Les superficies jugées aptes à l'irrigation sont évaluées à près de **2 300 000** ha dont de nombreux bas-fonds au Sud du pays. Cependant, ce potentiel variable d'une région à une autre est étroitement lié à l'évolution des systèmes de production. La superficie aménagée représente plus de 10% du potentiel irrigable (source : DNGR).

L'Office du Niger constitue la plus grande zone de priorité avec son potentiel de terres irrigables de l'ordre de **900 000 ha** alors que la superficie aménagée actuelle est de **112 754 ha** en 2015.

### c) Contraintes

Les principales contraintes identifiées portent sur :

- accès aux intrants de qualité,
- accès au foncier rural,
- accès aux équipements agricoles
- accès au crédit rural,
- organisation des acteurs de la filière,
- transformation du riz,
- mécanisme approprié de commercialisation du riz
- appui conseil,

- appui à la recherche

### **Les contraintes écologiques spécifiques et environnementales :**

En dehors des systèmes irrigués avec maîtrise totale de l'eau, la riziculture reste largement tributaire des aléas climatiques et les systèmes de production agro-pastoraux, pour la plupart sont extensifs. Les irrégularités des pluies, dues aux perturbations climatiques, conduisent à une faible production et souvent, à une perte totale de la récolte.

La forte pression des nuisibles entraîne souvent la baisse de la production. Il s'agit surtout des insectes, des oiseaux granivores et des maladies comme la panachure jaune du riz.

Aussi, le Mali doit faire face à des défis environnementaux majeurs, notamment la dégradation des sols et du couvert végétal, la désertification, l'ensablement du fleuve Niger, la pénurie en eau, la perte de la biodiversité, les changements climatiques.

## **IV. Gouvernance du riz**

Au Mali, le secteur rizicole est animé par le ministère de l'agriculture à travers ses démembrements comme la Direction Nationale de l'Agriculture et les Offices (ON, ORS, ORM, ODRS, OPIB) pour les aspects développement et transfert de technologie et l'Institut d'Economie Rurale pour recherche de technologies.

En outre la profession agricole à travers l'assemblée Permanente des Chambres d'Agriculture du Mali, l'Interprofession Riz qui regroupe les familles des producteurs, des transformateurs, des commerçants et des transporteurs, œuvre avec abnégation à la promotion de la filière riz dans tous ses segments.

Spécifiquement la recherche rizicole au Mali est conduite par l'IER. Créé en 1960, l'Institut d'Economie Rurale (IER) est un service public national, chargé de la mise en œuvre de la politique agricole du pays, en matière de recherche. Il a pour mission de contribuer à la productivité agricole par des recherches mieux adaptées aux besoins du monde rural, de préserver les ressources naturelles, d'assurer la sécurité alimentaire et d'accroître le revenu des agriculteurs.

L'IER dispose aujourd'hui à travers tout le pays de six Centres Régionaux de Recherche Agronomique (CRRRA) qui abritent chacun un ou plusieurs programmes de recherche thématiques (Riz Irrigué, Riz Bas-fond, Mil Sorgho, Maïs, arachide, niébé, fruits et légumes, ressources forestières et halieutiques, bovins, petits ruminants). En plus des programmes thématiques, l'IER dispose également des programmes transversaux comme SPGRN, EcoFil, machinisme agricole et des laboratoires centraux (Labo Sol-Eau-Plante, labo de technologie alimentaire et labo de Nutrition animale).

Il dispose de plus de **200** chercheurs de profils divers dont vingt et trois (23) spécialisés en riziculture. Ce personnel doit être renforcé par des recrutements de jeunes chercheurs qualifiés et à travers ses partenariats avec d'autres institutions de recherche aux niveaux régional et international.

## V. EVOLUTION DE LA PRODUCTION DE RIZ DE 2005 A 2015

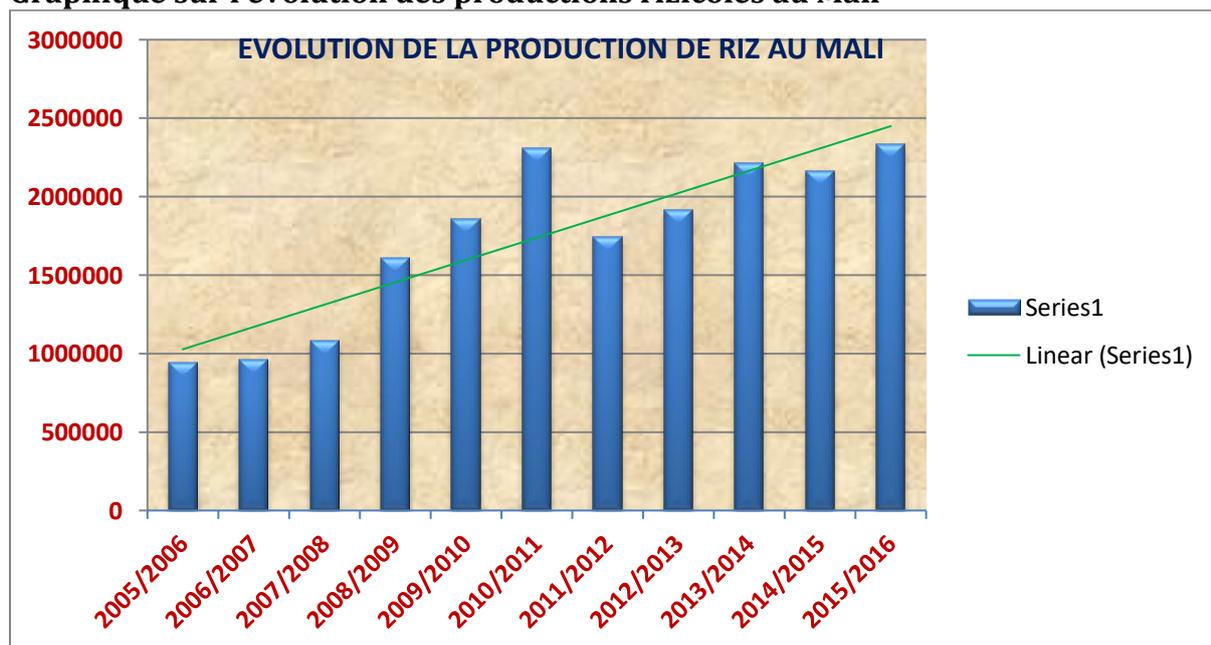
La production de riz au Mali a évolué de **945 824 tonnes** de paddy en 2005 à **2 331 053 tonnes** de paddy en 2015, soit un taux moyen annuel d'accroissement d'environ **9%**.

Les résultats des productions de riz de 2005/2006 à 2015/2016 sont présentés dans le tableau ci-dessous.

**Tableau des résultats des productions de riz de 2005/2006 à 2015/2016**

| Campagnes Agricoles | Superficie ha | RDT kg/ha | Production T |
|---------------------|---------------|-----------|--------------|
| 2005 / 2006         | 412 631       | 2 292     | 945 824      |
| 2006 / 2007         | 408 494       | 2 351     | 960 420      |
| 2007 / 2008         | 391 870       | 2 762     | 1 082 384    |
| 2008 / 2009         | 482 552       | 3 332     | 1 607 647    |
| 2009 / 2010         | 526 784       | 3 520     | 1 854 070    |
| 2010 / 2011         | 615 936       | 3 743     | 2 305 612    |
| 2011 / 2012         | 576 460       | 3 021     | 1 741 473    |
| 2012 / 2013         | 602 100       | 3 180     | 1 914 867    |
| 2013 / 2014         | 604 745       | 3 658     | 2 211 920    |
| 2014 / 2015         | 803 136       | 2 698     | 2 166 830    |
| 2015 / 2016         | 762 140       | 3 059     | 2 331 053    |

**Graphique sur l'évolution des productions rizicoles au Mali**



## VI. SITUATION ACTUELLE DANS LA TRANSFORMATION DU RIZ

Au Mali, les activités post récolte comprennent le battage, le décortilage, l'étuvage, la transformation agroalimentaire et la commercialisation.

La transformation du riz a pour but de débarrasser les grains de paddy de leurs enveloppes en vue de les rendre consommables sous forme de riz blanchi. Au Mali, les techniques post-récolte et notamment les opérations de décortilage et de blanchiment sont encore essentiellement manuelles. Il existe plusieurs petites unités de transformation tant dans les zones de production que dans les centres urbains. Ce sont surtout les organisations féminines qui dominent l'activité de transformation mais de façon artisanale. Toutefois, il faut noter aussi l'existence de quelques petites usines dans les zones de Sélingué et de Mopti, auxquelles s'ajoutent des mini rizeries dans les zones de l'Office du Niger, de Sikasso, de Mopti, etc.

Les produits transformés sont : riz blanchi, riz étuvé, couscous de riz, crème de riz, gâteau de riz, pains aux légumes, biscuits de riz, etc. Le laboratoire de technologie alimentaire de Sotuba dispose de plusieurs recettes à base du riz.

Il faut noter que la transformation artisanale du riz doit être améliorée au regard du rendement d'usinage et de la qualité de grain blanchi qui ne satisfont pas les attentes. Des efforts appréciables doivent être mis sur la modernisation des systèmes de transformation, l'amélioration des technologies après récolte, la formation des acteurs de la filière.

## VII. Situation actuelle dans la commercialisation du riz au Mali

Le riz malien est commercialisé en grande partie à l'intérieur du Mali, sur les marchés nationaux, régionaux et locaux.

Ces marchés peu structurés sont toutefois animés par différents groupes d'acteurs que sont :

- les collecteurs au niveau des marchés ruraux
- les demi-grossistes approvisionnés par un réseau de collecteurs
- les grossistes au niveau des grands centres de consommation au niveau régional et à Bamako; parmi ces grossistes on note les importateurs qui sont des opérateurs dominants, chargés de l'importation du riz "étranger" ;
- les détaillants sont généralement des commerçants de proximité aux niveaux des villages ou des quartiers pour la vente des besoins de consommation.



Chaque année, des bourses des céréales sont organisées par la profession agricole pour favoriser les transactions commerciales. En outre, le salon international de l'Agriculture (SIAGRI) qui se tient tous les deux ans offre une grande opportunité aux acteurs de nouer des accords de partenariat fécond relatifs à la valorisation des produits agricoles dont le riz.

Cependant, le riz est souvent exporté de façon informelle vers les pays voisins. Ces flux commerciaux semblent importants mais échappent généralement aux statistiques nationales sur le commerce extérieur.

Généralement, la distribution du riz vers les zones de consommation du pays se heurte à l'enclavement, à l'absence d'un mécanisme approprié et de bonnes pratiques.

En perspective, avec la structuration bien avancée de la filière riz, la commercialisation et la transformation pourraient amorcer un véritable développement.

## **CONCLUSION**

De par sa contribution au PIB et à la restauration de la sécurité alimentaire au Mali, la filière riz est en pleine expansion. Elle est soutenue par un référentiel politique bien fourni avec des ambitions clairement affichées au nombre desquelles on peut retenir **« l'objectif de production de 5,5 millions de tonnes de paddy à l'horizon 2025, faire du Mali un exportateur net de riz »**.

Face aux défis multiples et variés, le Mali devra fournir suffisamment d'efforts pour la mise œuvre efficace et efficiente de la SNDR et de la SNDSR.